

COMPTE RENDU

Visite de Bormes-les-Mimosas et du Fort de Brégançon

5 mars 2026

Introduction

Cette visite était la deuxième organisée par ARTA SUD. La première, qui s'était tenue fin octobre 2025, avait fait l'objet d'un compte rendu détaillé, notamment consacré au musée d'art et d'histoire de Bormes-les-Mimosas.

C'est pourquoi le présent document proposera un bref retour sur cette visite du musée et se concentrera principalement sur le site du Fort de Brégançon.

Étape 1 : Bormes-les-Mimosas

Après un départ matinal en covoiturage, les 20 participants (19 en réalité, suite à une absence de dernière minute) se sont retrouvés sur les hauteurs du village de Bormes-les-Mimosas.

Dès le matin, un fort vent d'est s'était installé et nous accompagnera tout au long de la journée.

Nous avons visité pendant environ 2 heures le musée d'art et d'histoire de Bormes, à l'aide des tablettes et audioguides mis à notre disposition par l'Office de tourisme.

Nous avons ensuite déjeuné à proximité de notre lieu de stationnement autour d'un repas simple mais très apprécié.

Avant de partir pour le Fort, nous avons réalisé une photo de groupe (voir photo associée), en tentant tant bien que mal de nous protéger du vent.



Étape 2 : Fort de Brégançon

Après quelques kilomètres en convoi, nous avons atteint le parking d'entrée du site, où nous attendaient notre guide ainsi qu'un véhicule de gendarmerie qui s'est révélé très utile pour deux de nos participants.

En effet, entre le portail d'entrée et les barrières de sécurité du domaine, il y a environ 1,5 km à parcourir à pied, ce qui aurait été difficile pour eux. Ils ont donc été transportés jusqu'au point d'accès.

Anecdote

Sur ce trajet, nous avons traversé une zone qualifiée de « territoire étranger » : une enclave du Grand-Duché de Luxembourg située au sud de la France.

Cette enclave bénéficie d'un statut d'extraterritorialité accordé par le général de Gaulle à la Grande-Duchesse du Luxembourg dans les années 1960, en reconnaissance de son rôle dans la Résistance durant la Seconde Guerre mondiale.

Selon notre guide, même le Président de la République doit demander une autorisation pour y accéder.

Après un contrôle d'identité effectué par le personnel de sécurité de l'Élysée, nous avons poursuivi vers l'entrée du Fort.

Il restait alors environ 400 mètres à parcourir, avec une forte montée (dénivelé d'environ 50 % sur une partie du trajet).



Étape 2.1 : Brève histoire du Fort

Arrivés à un premier palier, notre guide nous a présenté l'histoire du Fort, du IV^e siècle à nos jours.

Les grandes étapes sont les suivantes :

- **Moyen Âge** : résidence seigneuriale fortifiée sous l'autorité des comtes de Provence, puis intégrée au royaume de France après le mariage de Béatrix de Provence avec Charles d'Anjou, frère de Louis IX.
- **XVI^e – XVII^e siècles** : transformation en fort militaire pour la défense des côtes françaises.
- **Vers 1550** : séjour de Catherine de Médicis et de son fils.
- **Révolution / Empire** : Bonaparte découvre le site et le renforce en artillerie.
- **XX^e siècle** :
 - Après la Première Guerre mondiale : déclassement militaire et classement comme site pittoresque.



- Location à l'industriel R. Bellanger, qui réalise d'importants travaux (dont la digue) et y reçoit des présidents de la IV^e République.
- **Seconde Guerre mondiale** : occupation allemande, départ de Bellanger.
- **1964 – 1968** :
 - Séjour du général de Gaulle lors des commémorations du débarquement de Provence.
 - Classement en monument historique et transformation en résidence présidentielle.

Étape 2.2 : Jardins et appartements présidentiels

Après une nouvelle montée, nous avons atteint une vaste cour pavée et ombragée, située devant les appartements présidentiels.



Nous avons pu visiter :

- le bureau du Président
- la salle à manger
- ainsi que les différents aménagements et mobiliers

(avec interdiction de toucher et de photographier).

Notre guide nous a précisé que les meubles et décorations ne sont pas systématiquement renouvelés à chaque présidence : certains éléments peuvent être réutilisés.

Une pièce est également dédiée aux portraits des présidents de la République, notamment ceux de la V^e République.

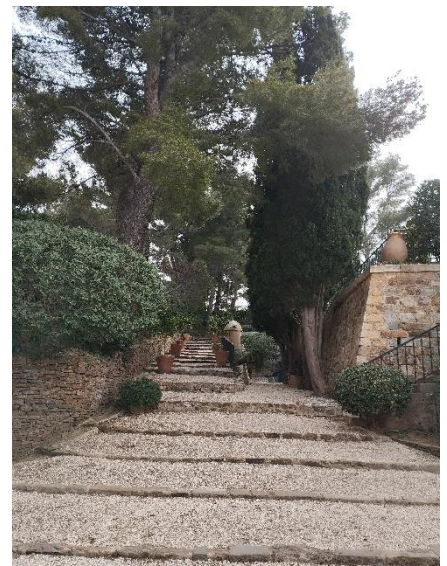
Étape 2.3 : Extérieurs et belvédères

Nous avons ensuite visité les extérieurs, notamment deux belvédères offrant des vues remarquables sur la Méditerranée :

- un côté est
- un autre orienté vers les îles de Port-Cros et du Levant

Une photo de groupe a été réalisée sur le belvédère est, où l'on constate clairement l'effet du vent.

Lors du parcours, nous avons également aperçu la piscine présidentielle.





Étape 2.4 : Le retour

Après cette visite complète du Fort, nous avons effectué le trajet retour jusqu'au parking, avec à nouveau l'aide du véhicule de gendarmerie pour nos deux participants.

Nous ne pouvons qu'être admiratifs de leur performance, compte tenu des montées et descentes importantes réalisées sur des distances significatives.

Conclusion

Cette journée, marquée par un vent soutenu mais une excellente ambiance, a permis à l'ensemble du groupe de découvrir un site historique majeur dans des conditions enrichissantes et conviviales.